

# FORMATEUR BI APPARTENANT

Université / Clinique

## 1. DÉFINITION DU POSTE

Le formateur exerce son poste au sein d'un département universitaire en sciences infirmières (DUSI) et d'une ou plusieurs unités de soins.

Son temps de travail est réparti à 50% à l'Université et 50 % en milieu hospitalier ou en établissement de santé privé ou structure médico-sociale ou en libéral. Il travaille en collaboration avec le Département Universitaire en Sciences Infirmières (DUSI) de rattachement.

Il exerce son activité en lien fonctionnel avec un laboratoire de recherche.

## 2. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

- ▶ Directeur du DUSI.
- ▶ Coordonnateur général des soins ou le directeur de la structure de soins.

## 3. MISSIONS

- ▶ Recherche en sciences infirmières.
- ▶ Enseignement à l'université.
- ▶ Communication et travail en réseau.
- ▶ Acculturation universitaire et acculturation aux milieux cliniques.

## 4. ACTIVITÉS

### RECHERCHE

- ▶ Participation à un ou des projets de recherche : investigation d'un ou plusieurs projets de recherche.
- ▶ Accompagnement au portage de projets de recherche (sciences infirmières, pédagogie, management) par les soignants des services.
- ▶ Participation à l'encadrement des doctorants s'ils sont PhD.
- ▶ Organisation de temps d'analyse des pratiques des soignants en utilisant l'Evidence Based Nursing (EBN), l'Evidence Based Management (EBM) ou l'Evidence Base Teaching (EBT) selon les objets de recherche.
- ▶ Communication et diffusion des résultats de recherche (orale (colloque) et/ou écrite).
- ▶ Acculturation des milieux cliniques aux données probantes en santé et sciences infirmières.
- ▶ Contribution à l'organisation de journées scientifiques.

### INGÉNIÉRIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Réalisation des enseignements en licence, master ou/et doctorat.
- ▶ Encadrement des travaux de recherche en sciences infirmières (master, doctorat).
- ▶ Participation à la démarche de certification du Haut Conseil de l'Evaluation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (HCERES).

### ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Accompagnement des professionnels des milieux cliniques en lien avec les données probantes.
- ▶ Accompagnement des professionnels des milieux cliniques dans la mise à jour des données probantes.
- ▶ Veille à l'utilisation des données probantes dans les pratiques professionnelles.

### INNOVATION

- ▶ Force de proposition sur des innovations cliniques en lien avec les données probantes.

### CLINIQUE

- ▶ Activité clinique d'infirmier en unité de soins ou en libéral ou en maison de santé pluriprofessionnelle.